

NOVEM FONTES

-

LE BULLETIN NEUFFONTAIN

Bulletin électronique d'information communale

rédigé pour les Neuffontains,

édité par [Roger Ripert](#) *

* Ancien correspondant de presse de *L'Yonne républicaine* pour le canton de Corbigny
Dr de publication des éditions Oniros

-

AOÛT 2011

Coup de balai à la chapelle du Mont Sabot





Cliquer pour agrandir les photos

Photos RR du 28/8/11

Depuis quand la chapelle du Mont Sabot n'avait-elle pas été nettoyée ? Allez savoir.

En vue de de la prochaine Journée du Patrimoine (le dimanche 18 sept.), une équipe de choc, composée de sept bénévoles (5 femmes et deux hommes *) s'est attelée à cette lourde tâche le lundi 29 août.

* Jean-Claude Hernando et Roger Ripert

-

Objets encombrants

Ramassage le 1er septembre.

-

SEPTEMBRE 2011



Cliquer pour agrandir la photo

Photo RR du 4 sept. 2011

Signalisation routière

Début septembre, remplacement par le cantonnier,

à Chitry Mont Sabot, de l'ancien
panneau, en mauvais état et posé à terre,
signalant le croisement avec la route de Fletz.

JdC 15/9/11

NEUFFONTAINES (Montsabot)

M. Emile HAGEN, son époux ;
Sylvie et Christian DURAND,
Isabelle HAGEN et Jérôme ANDRIEU,
ses filles et ses gendres ;
Arnaud, Laëtitia, Sébastien, Cindy,
ses petits-enfants ;
Ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Georgette HAGEN

née GUYOT

survenu à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le
vendredi 16 septembre 2011, à 16 heures, en
l'église de Montsabot.

Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui prendront part à sa peine et
plus particulièrement le docteur Dejean et le
service d'aides à domicile de Tannay pour leur
gentillesse et leur dévouement.

PF André et Annie, Clamecy-Armes-Varzy.

299743

avis et condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

Nouveau décès sur la commune.

Condoléances à la famille.



Cliquer pour agrandir l'affiche

Réalisée par Roger & Susanna Ripert

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2011

Commune de Neuffontaines

Dimanche 18 sept. de 15 à 18 h.

-

Trois lieux de visite :

La chapelle du mont Sabot

et au château de Vignes-le-Haut,
la chapelle castrale et le pressoir à vin
(avec l'aimable autorisation du propriétaire)

Visites gratuites (libres ou guidées)
Organisées par l'association *Novem fontes* :
<http://www.neuffontaines.org>

-

Article de présentation des visites
à paraître dans le *Journal du Centre* du samedi 17 sept. 2011

-

Journée du Patrimoine à Neuffontaines

18 sept. 2011

-



Cliquer pour agrandir la photo

Les membres fondateurs de l'association Novem fontes
devant la chapelle du Mont Sabot

De gauche à droite : Roger Ripert, Jean-Claude Hernando et Jean-Pierre Derlon



Cliquer pour agrandir la photo

Les membres de l'association Novem fontes
au château de Vignes-le-Haut

De gauche à droite : Jean-Pierre Derlon, Jean-Claude Hernando, Roger Ripert et Huguette Dupaty

Photos publiées dans l'article paru dans le JdC du 17/9/11 :

«Se plonger dans l'histoire locale».

■ NEUFFONTAINES

Cent cinquante visiteurs au pressoir



AUTHENTIQUE. Le pressoir de 1792 a été la vedette des Journées du patrimoine. PHOTO NOVEM FONTES

Les Journées du patrimoine ont été réussies. Le site le plus apprécié a été la salle du pressoir que beaucoup découvraient (*Le Journal du Centre* de samedi). Car le pressoir à levier et à vis datant de 1792 de Vignes-le-Haut est un témoin authentique du passé viticole de la commune. Cette installation, ouverte au public pour la première fois, a beaucoup impressionné les visiteurs.

Le circuit proposé par l'association Novem Fontes permettait de découvrir des lieux quasiment inédits : dimanche, quelque cent cinquante visi-

teurs ne s'y sont pas trompés.

À la chapelle du Mont-Sabot, ils ont pu monter dans le clocher, puis écouter des récits sur ce lieu chargé d'histoire.

La chapelle de Vignes-le-Haut a, aussi, livré ses secrets. On y a admiré le tableau peint sur bois du XVI^e représentant un Christ en croix entouré de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jacques-le-Majeur, dominant Saladin de Montmorillon et son épouse Jacqueline Barbier de Vésigneux, en prière, accompagnés de leurs enfants. ■

Article paru dans le *Journal du Centre* du 20 sept. 2011

Au premier plan, Eugenia Derlon et Susanna Ripert



L'entrée de la visite par le portail du château



Le mont Sabot, vu du château



La visite du pressoir à vin commentée par Jean-Pierre Derlon et Marc Perdriat



Visite de la chapelle castrale commentée par Huguette Dupaty



Portes ouvertes sur la chapelle du Mont Sabot



La visite du clocher assurée par Didier Beurenault



Blasons, sculptures et dalle funéraire



A gauche, la sépulture de messire Jacques Barbier de la Brosse

A droite, la croix templière

Visite de la chapelle guidée par Roger Ripert

Cliquer pour agrandir les photos de Sunny Ripert

-

Non présents sur les photos,
Mme Françoise Flora-Bender, Mme Nicole Hernando (le Maire), et M. et Mme Savaroc
ont aussi participé à l'organisation de la Journée du Patrimoine (accueil et surveillance).

97,45 € de dons ont été récoltés par l'association Novem fontes.
Merci aux généreux donateurs.

-

Réunion d'information sur la gestion des déchets

La réunion se tiendra le **jeudi 29 sept. 2011, à 20 H.**, à la salle des fêtes de la mairie de Vignes-le-Haut.

A l'issue de cette réunion, les Neuffontains pourront retirer une dotation de sacs transparents pour y mettre leurs "déchets ultimes" *.

La distribution des sacs se poursuivra la vendredi 30 sept., en mairie, à partir de 13 H. 30.

* Note RR (voir Wikipedia [Déchet ultime](#)) :

Un déchet ultime au sens de la réglementation française est défini comme suit :

«Déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux.»

— Code de l'Environnement Titre IV 1-1, Art. L. 541-1 .- III (Issu de Loi n°92-646 du 13 juillet 1992)

Les déchets ultimes sont ceux situés en bout de chaîne de traitement, c'est-à-dire que leurs caractères polluants ou dangereux ne sont plus à même d'être réduits davantage. De la même manière, leurs parts valorisables ne sont plus économiquement et/ou techniquement extractibles.

Cette définition légale est dénoncée par de nombreuses associations de défense de l'Environnement comme étant à géométrie variable et permettant à de nombreuses collectivités territoriales d'utiliser des modes de traitement minimalistes comme l'enfouissement en CSDU de déchets susceptibles d'être encore traités.

-

[Accueil Neufontaines](#)